Charleroi (Belgique) : un enfant d’un an ayant subi des violences graves décède à l’hôpital, un Algérien en situation irrégulière inculpé (MàJ)

30/09/2021 à 19h17



Mise à Jour :

Le compagnon de la mère de famille chargé de garder l’enfant d’un an et demi décédé mardi après-midi à la suite de son admission à l’hôpital a été inculpé et placé sous mandat d’arrêt pour homicide volontaire jeudi matin par la juge d’instruction, a confirmé le parquet de Charleroi. Selon son avocat, l’inculpé maintient la thèse de la noyade et conteste avoir porté des coups à la victime.

7sur7

Mardi vers 14h00, une ambulance a été requise à la rue du Beffroi à Charleroi à la suite d’un appel passé par une mère de trois enfants. Son bébé d’un an et demi semblait avoir été

victime d'une noyade. "*L'enfant était gardé au domicile de la mère par son compagnon, qui n'est pas le père de l'enfant. Absente car elle suivait une formation depuis la veille, c'est elle qui a contacté les secours, après avoir été contactée par son compagnon*", a précisé le parquet de Charleroi.

L'enfant est décédé à la suite de son admission en milieu hospitalier. Un dossier a été ouvert pour homicide volontaire. Une autopsie, qui a eu lieu mardi soir, écarte la thèse de la noyade. "*Le décès est dû à une hémorragie interne provoquée par des lésions graves à différents organes vitaux. On parle là de violences graves ayant provoqué des éclatements et le saignement de différents organes.*" Le parquet de Charleroi a confirmé que les coups constatés sur l'enfant décédé sont récents.

Le compagnon de la mère de famille et cette dernière ont été privés de liberté. "*Le compagnon, principal suspect des faits puisque la mère de famille était absente, sera probablement présenté ce mercredi après-midi devant le juge d'instruction, qui décidera ou non d'une inculpation.*" La mère de famille n'est pas connue pour des cas de maltraitances sur ses enfants. "*Pour le compagnon, les recherches pour mettre la main sur des antécédents judiciaires risquent de prendre du temps puisqu'il s'agit d'un homme d'origine algérienne, sans papiers. Son identité est connue, mais elle ne donne rien dans la base de données. Il existe différents alias*", a conclu Sandrine Vairon, la procureure de division de Charleroi.

RTBF